



espero = espero
 1. espero que seas feliz
 2. espero que tengas éxito
 3. espero que tengas un buen día
 4. espero que tengas una buena noche
 5. espero que tengas una buena vida

plac = placer
 1. placer
 2. placer
 3. placer
 4. placer
 5. placer

terr = tierra
 1. tierra
 2. tierra
 3. tierra
 4. tierra
 5. tierra

al = al
 1. al
 2. al
 3. al
 4. al
 5. al

ter = ter
 1. ter
 2. ter
 3. ter
 4. ter
 5. ter

br = br
 1. br
 2. br
 3. br
 4. br
 5. br

cr = cr
 1. cr
 2. cr
 3. cr
 4. cr
 5. cr

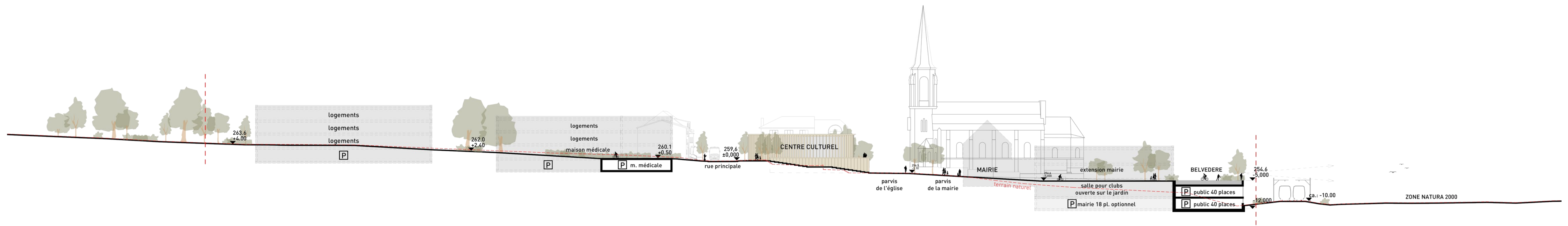
entr - covered + covered + covered
mairi - covered + covered
morg - it
chale - covered + covered + covered
club - covered
belvé - last + covered + covered + covered + covered
logen - ends
centr - covered + covered + covered + covered

mobilitate redusă
1000-2000 ore/an
circul cu autobuz
CFL
parcări
altă stație de metrou
altă stație de autobuz

CONCOURS D'IDEES URBANISTIQUES

"NEIEN DUERFKÄR" SCHËTTER

378251



L'analyse approfondie du site et des besoins a permis de dégager une programmation optimale guidée par une approche pragmatique. Les contraintes du site, tel que les forts dénivelés, les circulations routière et ferroviaire, sont maîtrisées et transformées en atouts pour créer la nouvelle identité de Schëtter.

Les éléments architecturaux clés du projet sont le nouveau centre culturel, l'extension de la Mairie et l'aménagement d'un Belvédère à l'arrière de l'église qui permettent la valorisation du noyau de Schëtter. Les cheminements sont aménagés de manière à combler les dénivelés importants, surtout à l'arrière de l'église.

La création et l'aménagement de nouvelles places et d'espaces verts réussis permettent, à l'échelle du village, de nombreuses activités de tous genres et de compléter les circuits piétons et cyclables. Il faut souligner que tout le centre du village sera entièrement accessible de plain-pied et sans obstacles pour personnes à mobilité réduite et ce, malgré les fortes pentes du site actuel.

Le centre culturel et le Belvédère fonctionnent, avec l'Eglise et la Mairie, comme « pivot », comme éléments fédérateurs, guidant les flux piétons et cyclables, reliant les niveaux topographiques du site de manière intuitive et naturelle et offrant aux habitants de Schëtter des nouveaux espaces publics à vocations multiples.

Les magnifiques vues vers le paysage lointain sont une grande force du projet. Les pourtours de l'église par des cheminements, des équipements diversifiés et des aménagements de places et d'espaces verts offrent des activités pour tous les âges. Ainsi pourront se tenir des activités culturelles, commerciales, sportives et associatives tout au long de l'année, à l'intérieur tout comme à l'extérieur, regroupant toutes les générations dans le cœur même de Schëtter.

LE CENTRE CULTUREL - BÂTIMENT CENTRAL, LANDMARK, ARTICULATION URBANISTIQUE
Le bâtiment du centre culturel se démarquera au passage dans la rue principale. Sa forme organique et sa transparence permettront, au niveau de la rue, de conserver la vue sur l'église et sur la mairie. Le plaisant effet de scintillement créé par les lamelles de la façade transparente et de forme ovale laissera soupçonner les expositions dans le foyer et la grande salle culturelle multifonctionnelle. La terrasse au niveau supérieur et la vue à travers les grands espaces représentatifs sur l'église, sur la mairie et sur le paysage, reflèteront le caractère représentatif du centre culturel.

Par contre, au niveau inférieur du centre culturel, un socle rectangulaire encadrera la nouvelle place représentative, le Parvis de la Mairie.

Deux entrées donneront accès au centre culturel. L'entrée principale se situe au niveau du socle, en ligne directe du parking en dessous du Belvédère. La deuxième entrée se fera au niveau supérieur, depuis la rue principale. Le foyer et un café-restaurant avec terrasse animeront le Parvis de la Mairie en été.

LE BELVÈDÈRE DE SCHOETTER INTÉGRANT LE PARKING CÔTÉ RAILS

L'actuel site de la caserne des pompiers, à l'arrière de l'église, sera intégralement incorporé au projet. Il constituera un potentiel énorme vu sa situation topographique à la limite du village. Il surplombera les rails et dégagera des vues imprenables sur le paysage de la zone Natura 2000. Ce site n'est actuellement pas encore exploité pour ses qualités (ensoleillement, vues et calme, proximité au centre du village).

Le Belvédère sera situé quasiment au même niveau que le Parvis de la Mairie. Les deux niveaux inférieurs du parking rempliront le « creux » de l'actuelle caserne. Il accueillera quelques 80 voitures et vélos. Un accès vers le niveau -1 de l'extension de la Mairie pourra permettre 18 parkings privés supplémentaires pour la commune. Le nouveau parking sera ouvert sur le paysage et son volume creux absorbera le bruit du train. Couvert par une dalle végétalisée, il permettra l'aménagement du Belvédère, accessible quasiment sans pentes depuis l'Eglise.

Depuis le parking, un ascenseur extérieur public, intégré dans le volume de l'extension de la Mairie, mènera directement au niveau du Belvédère et rejoindra par un chemin piétonnier le centre culturel et l'Eglise. Le parking sera volontairement dissocié du centre culturel pour permettre aux visiteurs de participer activement à la vie du quartier.

Disposé comme un promontoire sur le paysage, ce Belvédère sera orienté vers l'est. Il sera ensoleillé toute au long de l'année. Il accueillera une plateforme d'observation des oiseaux, de la faune et de la flore, un parc de sport, de pétanque, équipements de fitness et de musculation pour tous âges ainsi qu'une zone libre pour le marché hebdomadaire et d'autres activités ponctuelles. Lors des colloques avec les habitants, l'utilisation du Belvédère pourra être approfondie de manière participative.

Le chemin piétonnier et cyclable aménagé avec une pente de 4% permettra de rejoindre aisément le nouveau passage à niveau au-dessus des rails pour rejoindre la future piste cyclable interrégionale et surtout, la gare de Munsbach. Cette nouvelle promenade à l'arrière de l'église sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'EXTENSION DE LA MAIRIE

À l'arrière de l'ancien bâtiment de la Mairie sera érigé une extension, longeant le chemin qui mène vers le Belvédère. Un ascenseur public mène vers le parking aux deux niveaux inférieurs. Le niveau de rez-de-jardin sera orienté essentiellement vers le jardin et vers le verger des scouts. Orienté vers le sud cette extension pourra offrir une salle sociétaire pour clubs et associations de Schoetter et permet un accès direct dans le jardin.

LE CENTRE MÉDICAL AVEC LOGEMENTS À L'OUEST DE LA RUE PRINCIPALE

Le centre médical se situera de plain-pied, éventuellement sur deux niveaux, sur la rue principale dans un immeuble mixte. Il sera visible de loin et directement accessible depuis le parterre. Une zone couverte à l'entrée permettra de déposer les patients. L'accès piétonnier dans le parc permettra de rejoindre directement une aire de jeux et, plus tard, de rejoindre la piste cyclable communale. Les logements dans les deux bâtiments seront tous traversants et permettront un accès direct dans le parc public avec aire de jeux. Les deux magnifiques noyers seront mis en valeur par l'aménagement du parc. Une attention particulière sera apportée à l'aménagement sensible entre les arrières de jardins privés des maisons existantes et le parc. Cette amorce de parc connectera les habitants des quartiers adjacents et favorisera ainsi les relations intergénérationnelles. Les piétons et cyclistes seront amenés de manière sécurisée vers le noyau de Schoetter. Plus tard ce parc pourra être étendu vers l'ouest, dans la zone de PAP futur.

LA MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes trouvera sa place dans l'ancienne Mairie nouvellement rénovée. Un jardin à l'arrière sera aménagé pour les activités à l'extérieur. Le bâtiment sera orienté sur le parvis de la Mairie.

LE HOME DES SCOUTS « LES CASTORS »

Le nouveau home des scouts, construit entièrement bois sur un seul niveau, sera érigé le long de la voie ferrée. Il sera orienté principalement côté verger sur un seul niveau, tournant le dos aux rails. Pour permettre de capter le soleil et de profiter des vues sur le paysage, une toiture verte sera aménagée avec une pergola et plantations. Un accès direct pour chargements sera possible depuis le parking public qui se situe au niveau du verger.

LA MORQUE ET LE COLUMBARIUM

Le mur en pierre naturelle sera conservé. Une grande toiture plate permettra de couvrir des espaces couverts importants devant la nouvelle morgue.

LA MORQUE ET LE COLUMBARIUM

Le mur en pierre naturelle sera conservé. Une grande toiture plate permettra de couvrir des espaces couverts importants devant la nouvelle morgue.

LES LOGEMENTS AU NORD

Un immeuble à appartements sera érigé au nord de la zone d'intervention du concours. Ces logements seront tous disposés de manière à dégager des vues dans le paysage lointain, surplombant le cimetière et proche de la piste cyclable vers la gare de Munsbach. Dans la deuxième phase du concours,

les typologies de ces logements seront plus amplement développées. Un important espace vert collectif avec jardins sera aménagé pour les habitants de ce lot.

LES RELATIONS PIÉTONNIÈRES ET CYCLABLES

La connexion future en vélo vers la gare de Munsbach pour les adultes à l'est des rails et la future piste cyclable communale pour les écoliers vers leur école doivent devenir une priorité pour le développement de la commune. Ces interventions permettront de réduire l'utilisation permanente de la voiture et les parcours dangereux pour les piétons, PMR et enfants. Le projet prévoit les connexions nécessaires pour soutenir la normalisation du trafic et le développement de la mobilité douce.

LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Nous proposons une réduction de la vitesse à 30km/hrs et un revêtement du sol allant de pair avec les revêtements du sol des places et chemins pour avertir les automobilistes du passage dans le centre de Schëtter. Ainsi leur vitesse sera réduite automatiquement et leur vigilance, augmentée. Les piétons et les cyclistes traverseront de manière sécurisée par des passages piétons la rue principale. Cependant, lors d'un passage dans la deuxième phase du projet, cette question sera approfondie avec des ingénieurs de la circulation et une solution qui mettra encore plus en avant la fluidité des mouvements des piétons et cyclistes sera proposée.

Côté est de la rue principale, sur toute la zone de projet, le « shared space » sera développé uniquement sur les chemins donnant accès au parking et aux stationnements des voitures. De plus, des voies et chemins explicitement dédiés à la mobilité douce permettront de rejoindre la piste cyclable projetée à l'est des rails de chemin de fer. Tous les chemins seront accessibles pour personnes à mobilité réduite.

LES PLACES ET ESPACES VERTS

L'enchaînement des espaces verts et des places permettra d'interconnecter des utilisations multiples de l'espace public pour une population de tous âges. À l'ouest de la rue principale se situera une aire de jeu pour jeunes enfants dans un espace de parc entouré de logements avec typologies innovantes et reliant les quartiers existants sur le parcours piétonnier de Schoetter. La future piste cyclable emmènera les enfants jusqu'à l'école à Munsbach. Traversant la rue principale, le parcours passera par la place l'Eglise, patrimoine architectural et Landmark conférant l'identité au village. Devant la Mairie se développera une petite place représentative, verdoyante avec les terrasses du restaurant du centre culturel. Le parcours architectural se poursuivra le long du mur du cimetière sur le nouveau Belvédère où des activités récréatives seront offertes aux habitants. De là ils rejoindront aisément la future piste cyclable et piétonnière.



L'analyse approfondie du site et des besoins a permis de dégager une programmation optimale guidée par une approche pragmatique. Les contraintes du site, tel que les forts dénivelés, les circulations routière et ferroviaire, sont maîtrisées et transformées en atouts pour créer la nouvelle identité de Schëtter.

Les éléments architecturaux clés du projet sont le nouveau centre culturel, l'extension de la Mairie et l'aménagement d'un Belvédère à l'arrière de l'église qui permettent la valorisation du noyau de Schëtter. Les cheminements sont aménagés de manière à combler les dénivelés importants, surtout à l'arrière de l'église.

La création et l'aménagement de nouvelles places et d'espaces verts successifs permettent, à l'échelle du village, de nombreuses activités de tous genres et de compléter les circuits piétonniers et cyclables. Il faut souligner que tout le centre du village sera entièrement accessible de plain-pied et sans obstacles pour personnes à mobilité réduite et ce, malgré les fortes pentes du site actuel.

Le centre culturel et le Belvédère fonctionnent, avec l'Eglise et la Mairie, comme « pivot », comme éléments fédérateurs, guidant les flux piétonniers et cyclables, reliant les niveaux topographiques du site de manière intuitive et naturelle et offrant aux habitants de Schëtter des nouveaux espaces publics à vocations multiples.

Les magnifiques vues vers le paysage lointain sont une grande force du projet. Les pourtours de l'église par des cheminements, des équipements diversifiés et des aménagements de places et d'espaces verts offrent des activités pour tous les âges. Ainsi pourront se tenir des activités culturelles, commerciales, sportives et associatives tout au long de l'année, à l'intérieur tout comme à l'extérieur, regroupant toutes les générations dans le cœur même de Schëtter.

LE CENTRE CULTUREL – BÂTIMENT CENTRAL, LANDMARK, ARTICULATION URBANISTIQUE

Le bâtiment du centre culturel se démarquera au passage dans la rue principale. Sa **forme organique** et sa **transparence** permettront, au niveau de la rue, de conserver la **vue sur l'église et sur la mairie**. Le plaisant effet de scintillement créé par les lamelles de la façade transparente et de forme ovale laissera soupçonner les **expositions dans le foyer** et la **grande salle culturelle multifonctionnelle**. La **terrasse** au niveau supérieur et la vue à travers les grands espaces représentatifs sur l'église, sur la mairie et sur le paysage, reflèteront le caractère représentatif du centre culturel.

Par contre, au niveau inférieur du centre culturel, un socle rectangulaire encadrera la nouvelle place représentative, **le Parvis de la Mairie**.

Deux entrées donneront accès au centre culturel.

L'entrée principale se situe au niveau du socle, en ligne directe du parking en dessous du Belvédère. La deuxième entrée se fera au niveau supérieur, depuis la rue principale. Le foyer et un café-restaurant avec terrasse animeront le Parvis de la Mairie en été.

LE BELVÉDÈRE DE SCHËTTER INTÉGRANT LE PARKING CÔTÉ RAILS

L'actuel **site de la caserne des pompiers**, à l'arrière de l'église, sera intégralement incorporé au projet. Il constituera un **potentiel énorme** vu sa situation topographique à la limite du village, Il surplombera les rails et dégagera des **vues imprenables sur le paysage** de la zone Natura 2000. Ce site n'est actuellement pas encore exploité pour ses qualités (ensoleillement, vues et calme, proximité au centre du village).

Le Belvédère sera situé quasiment au même niveau que le Parvis de la Mairie. Les deux niveaux inférieurs du parking rempliront le « creux » de l'actuelle caserne. Il accueillera quelques **80 voitures et vélos**. Un accès vers le niveau -1 de l'extension de la Mairie pourra permettre **18 parkings privés supplémentaires pour la commune**. Le nouveau parking sera ouvert sur le paysage et **son volume creux absorbera le bruit du train**. Couvert par une **dalle végétalisée**, il permettra l'aménagement du Belvédère, accessible quasiment sans pentes depuis l'Eglise.

Depuis le parking, un **ascenseur extérieur public**, intégré dans le volume de l'extension de la Mairie, mènera directement au niveau du Belvédère et rejoindra par un chemin piétonnier le centre culturel et l'Eglise. **Le parking sera volontairement dissocié du centre culturel** pour permettre aux visiteurs de participer activement à la vie du quartier.

Disposé comme un **promontoire sur le paysage**, ce Belvédère sera orienté vers l'est. Il sera ensoleillé toute au long de l'année. Il accueillera une plateforme d'observation des oiseaux, de la faune et de la flore, un parc de sport, de pétanque, équipements de fitness et de musculation pour tous âges ainsi qu'une zone libre pour le marché hebdomadaire et d'autres activités ponctuelles. Lors des colloques avec les habitants, l'utilisation du Belvédère pourra être approfondie de manière participative.

Le chemin piétonnier et cyclable aménagé avec une pente de 4% permettra de rejoindre aisément **le nouveau passage à niveau** au-dessus des rails pour rejoindre la future piste cyclable interrégionale et surtout, **la gare de Munsbach**. Cette nouvelle promenade à l'arrière de l'église sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'EXTENSION DE LA MAIRIE

À l'arrière de l'ancien bâtiment de la Mairie sera érigé une extension, longeant le chemin qui mène vers le Belvédère. Un ascenseur public mène vers le parking aux deux niveaux inférieurs. Le niveau de rez-de-jardin sera orienté essentiellement vers le jardin et vers le verger des scouts. Orienté vers le sud cette extension pourra offrir **en plus une salle sociétaire pour clubs et associations** de Schëtter et permet un accès direct dans le jardin.

LE CENTRE MÉDICAL AVEC LOGEMENTS À L'OUEST DE LA RUE PRINCIPALE

Le centre médical se situera de plain-pied, éventuellement sur deux niveaux, sur la rue principale dans un immeuble mixte. Il sera visible de loin et directement accessible depuis le parterre. Une zone couverte à l'entrée permettra de déposer les patients. L'accès piétonnier dans le parc permettra de rejoindre directement une aire de jeux et, plus tard, de rejoindre la piste cyclable communale. Les logements dans les deux bâtiments seront tous traversants et permettront un accès direct dans le parc public avec

aire de jeux. Les deux magnifiques noyers seront mis en valeur par l'aménagement du parc. Une attention particulière sera apportée à l'aménagement sensible entre les arrières de jardins privatifs des maisons existantes et le parc. Cette amorce de parc connectera les habitants des quartiers adjacents et favorisera ainsi les relations intergénérationnelles. Les piétons et cyclistes seront amenés de manière sécurisée vers le noyau de Schëtter. Plus tard ce parc pourra être étendu vers l'ouest, dans la zone de PAP futur.

LA MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes trouvera sa place dans l'ancienne Mairie nouvellement rénovée. Un jardin à l'arrière sera aménagé pour les activités à l'extérieur. Le bâtiment sera orienté sur le parvis de la Mairie.

LE HOME DES SCOUTS « LES CASTORS »

Le nouveau home des scouts, construit entièrement bois sur un seul niveau, sera érigé le long de la voie ferrée. Il sera orienté principalement côté verger sur un seul niveau, tournant le dos aux rails. Pour permettre de capter le soleil et de profiter des vues sur le paysage, une toiture verte sera aménagée avec une pergola et plantations. Un accès direct pour chargements sera possible depuis le parking public qui se situe au niveau du verger.

LA MORGUE ET LE COLUMBARIUM

Le mur en pierre naturelle sera conservé. Une grande toiture plate permettra de couvrir des espaces couverts importants devant la nouvelle morgue.

LES LOGEMENTS AU NORD

Un immeuble à appartements sera érigé au nord de la zone d'intervention du concours. Ces logements seront tous disposés de manière à dégager des vues dans le paysage lointain, surplombant le cimetière et proche de la piste cyclable vers la gare de Munsbach. Dans la deuxième phase du concours, les typologies de ces logements seront plus amplement développées. Un important espace vert collectif avec jardins sera aménagé pour les habitants de ce lot.

LES RELATIONS PIÉTONNIÈRES ET CYCLABLES

La connexion future en vélo vers la gare de Munsbach pour les adultes à l'est des rails et la future piste cyclable communale pour les écoliers vers leur école doivent devenir une priorité pour le développement de la commune. Ces interventions permettront de

réduire l'utilisation permanente de la voiture et les parcours dangereux pour les piétons, PMR et enfants. Le projet prévoit les connexions nécessaires pour soutenir la normalisation du trafic et le développement de la mobilité douce.

LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Nous proposons une **réduction de la vitesse sur la rue principale** à 30km/hrs et un revêtement du sol allant de pair avec les revêtements du sol des places et chemins pour avertir les automobilistes du passage dans le centre de Schëtter. Ainsi leur vitesse sera réduite automatiquement et leur vigilance, augmentée. Les piétons et les cyclistes traverseront de manière sécurisée par des passages piétonniers la rue principale. Cependant, lors d'un passage dans la deuxième phase du projet, cette question sera approfondie avec des ingénieurs de la circulation et une solution qui mettra encore plus en avant la fluidité des mouvements des piétons et cyclistes sera proposée.

Côté est de la rue principale, sur toute la zone de projet, le « *shared space* » sera développé uniquement sur les chemins donnant accès au parking et aux stationnements des voitures. De plus, des voies et chemins explicitement dédiés à la mobilité douce permettront de rejoindre la piste cyclable projetée à l'est des rails de chemin de fer. Tous les chemins seront accessibles pour personnes à mobilité réduite.

LES PLACES ET ESPACES VERTS

L'enchaînement des espaces verts et des places permettra d'interconnecter des utilisations multiples de l'espace public pour une population de tous âges. À l'ouest de la rue principale se situera une aire de jeu pour jeunes enfants dans un espace de parc entouré de logements avec typologies innovantes et reliant les quartiers existants sur le parcours piétonnier de Schëtter. La future piste cyclable emmènera les enfants jusqu'à l'école à Munsbach. Traversant la rue principale, le parcours passera par la place l'Eglise, patrimoine architectural et Landmark conférant l'identité au village. Devant la Mairie se développera une petite place représentative, verdoyante avec les terrasses du restaurant du centre culturel. Le parcours architectural se poursuivra le long du mur du cimetière sur le nouveau Belvédère où des activités récréatives seront offertes aux habitants. De là ils rejoindront aisément la future piste cyclable et piétonnière.